

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit



TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre
de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite
à la compagnie régionale de Lyon

8-10 rue Jacquard
69004 Lyon

www.tsarap-scop.com
contact@tsarap-scop.com

06 66 20 15 42
04 72 26 52 02



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE
31/12/2020**

**LICRA AURA
ASSOCIATION**



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

LICRA AURA
1 RUE LAVOISIER
69003 LYON

Lyon,
Le 2/06/2021

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2020**

A l'Assemblée Générale de la ASSOCIATION LICRA AURA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LICRA AURA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les point suivants exposés dans les notes de l'annexe :
Sur l'information figurant dans les annexes aux comptes annuels, laquelle mentionne les conséquences des événements postérieurs à la clôture survenus dans le contexte de crise lié à l'épidémie du Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Association.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Pour TSARAP AUDIT
Commissaire aux Comptes

Frédéric MOIROUX
Commissaire aux Comptes

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Concessions, brevets, droits similaires	447	447			
Constructions	43 507	17 397	26 110	30 461	- 4 351
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 514	162	12 351		12 351
Autres immobilisations corporelles	39 617	36 690	2 927	6 659	- 3 732
Participations et créances rattachées	153		153	153	
Autres	1 100		1 100	1 100	
TOTAL (I)	97 337	54 696	42 641	38 372	4 269
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 100		1 100	15 065	- 13 965
. Autres	113 606		113 606	105 884	7 722
Disponibilités	65 169		65 169	56 711	8 458
Charges constatées d'avance	1 484		1 484	2 675	- 1 191
TOTAL (II)	181 358		181 358	180 334	1 024
TOTAL ACTIF	278 695	54 696	223 999	218 706	5 293

Bilan association (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
. Fonds propres statutaires	138 118	129 552	8 566
. Réserves pour projet de l'entité	20 986	20 986	
Report à nouveau	-14 698	-14 698	
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 837	8 567	- 13 404
Situation nette (sous total)	139 570	144 406	- 4 836
Subventions d'investissement	28 897	34 066	- 5 169
TOTAL (I)	168 467	178 472	- 10 005
Fonds dédiés	12 300	7 116	5 184
TOTAL (II)	12 300	7 116	5 184
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 032	12 770	7 262
Dettes fiscales et sociales	19 344	16 135	3 209
Autres dettes	3 856	4 213	- 357
TOTAL (IV)	43 232	33 118	10 114
TOTAL PASSIF	223 999	218 706	5 293

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Cotisations	9 580	9 915	- 335	-3,38
. Ventes de biens		451	- 451	-100
. Ventes de prestations de services	12 417	30 614	- 18 197	-59,44
. Concours publics et subventions d'exploitation	212 194	231 751	- 19 557	-8,44
. Dons manuels	14 026		14 026	N/S
. Contributions financières	10 000		10 000	N/S
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge		18 230	- 18 230	-100
Utilisations des fonds dédiés	7 116	30 946	- 23 830	-77,01
Autres produits	355	16 026	- 15 671	-97,78
Total des produits d'exploitation (I)	265 688	337 932	- 72 244	-21,38
Autres achats et charges externes	63 220	129 636	- 66 416	-51,23
Aides financières	3 383	5 808	- 2 425	-41,75
Impôts, taxes et versements assimilés	775	696	79	11,35
Salaires et traitements	127 177	129 455	- 2 278	-1,76
Charges sociales	52 065	56 933	- 4 868	-8,55
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 150	10 084	- 934	-9,26
Reports en fonds dédiés	12 300	7 116	5 184	72,85
Autres charges	3 493	4 215	- 722	-17,13
Total des charges d'exploitation (II)	271 563	343 943	- 72 380	-21,04
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-5 875	-6 011	136	2,26
Autres intérêts et produits assimilés	317	412	- 95	-23,06
Total des produits financiers (III)	317	412	- 95	-23,06
Intérêts et charges assimilées	1	13	- 12	-92,31
Total des charges financières (IV)	1	13	- 12	-92,31
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	316	399	- 83	-20,80
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-5 558	-5 612	54	0,96
Sur opérations de gestion	1 128	9 100	- 7 972	-87,60
Sur opérations en capital	5 169	5 169		0,00
Total des produits exceptionnels (V)	6 297	14 269	- 7 972	-55,87
Sur opérations de gestion	5 575	90	5 485	N/S
Total des charges exceptionnelles (VI)	5 575	90	5 485	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	722	14 179	- 13 457	-94,91
Total des produits (I + III + IV)	272 302	352 613	- 80 311	-22,78
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	277 139	344 046	- 66 907	-19,45
EXCEDENT OU DEFICIT	-4 837	8 567	- 13 404	156,46
. Prestations en nature	4 000	14 321	- 10 321	-72,07
. Bénévolats	915 997	1 031 585	- 115 588	-11,20
Total	919 997	1 045 906	- 125 909	-12,04
. Mise à disposition gratuite de biens et services	4 000	14 321	- 10 321	-72,07
. Prestations	915 997	1 031 585	- 115 588	-11,20
Total	919 997	1 045 906	- 125 909	-12,04

Annexes Association

PREAMBULE

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

La Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme Auvergne Rhône Alpes est l'une des 60 sections nationales de la Licra et sans doute la plus dynamique.

Avec plus de 300 adhérents et 70 bénévoles engagés sur le terrain, elle établit de multiples partenariats avec les collectivités territoriales, les associations, les acteurs de l'éducation, du sport et du secteur culturel.

Ces liens de confiance sont basés sur l'expertise et l'indépendance de tous partis politiques de notre association.

La Licra Aura est organisée en 7 commissions : Education, Sport, Culture/Expositions, Accueil des plaignants, Formation, Politique territoriale, Adhésion-Bénévolat-Don

Les valeurs que nous défendons avec ferveur constituent le socle républicain :

- **Universalisme** : « Chaque individu encourt le risque d'être « étiqueté » selon qu'il soit juif, musulman, homosexuel, noir, catholique, arménien, etc... »
Nous considérons cette mécanique comme un cancer pour la cohésion nationale.
L'universalisme garantit un contrat social viable au sein d'un espace commun où chacun est regardé de la même manière, indépendamment de tout le reste »
- **Laïcité** : Elle permet la défense de la liberté de conscience mais aussi celle de la liberté de culte dans les limites des lois de la République.
Elle assure l'égalité de tous devant la Loi quelles que soient ses convictions religieuses ou philosophiques.
Elle assure aussi la séparation du pouvoir politique et du pouvoir religieux.
- **Les valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité)** : Elles sont les garantes de l'expression de la diversité dans le respect de l'autre et de l'enrichissement réciproque

Les demandes d'interventions faites à la Licra sont nombreuses et variées, certaines nécessitent un investissement humain et matériel important.

Pour y répondre la Licra dispose de moyens limités et d'une équipe de 5 salariés. Les subventions constituent les ressources principales de la structure. Les cotisations et les dons contribuent également à la faire vivre, tout comme l'appui de fondations et la vente de formations ou d'encarts publicitaires.

o o o o o

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 223 998,92 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 4 836,52 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'Administration.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

COVID 19

L'épidémie de COVID a été déclarée « pandémie mondiale » par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020 et a eu, et continue d'avoir, un impact sur l'économie mondiale.

La campagne de vaccination contre la COVID 19 annoncée pour le premier semestre 2021 permet d'envisager une amélioration des conditions de marché dans la seconde partie de l'année qui vient. La situation, en France et de manière plus générale en Europe et dans le monde, reste incertaine. Cette crise a négativement impacté l'activité de l'association sur l'exercice 2020 et continuera sans doute à l'impacter sur 2021.

Cependant, il est difficile d'en mesurer les impacts sur 2021.

Les actions et activités de la Licra n'ont pas pu être menées normalement en 2020.

Cet événement ne remet pas en cause l'évaluation des actifs de l'association.

Afin de faire face à cette crise, l'association a eu recours à l'activité partielle et elle a bénéficié de réductions de loyers.

Elle a également mis en place le télétravail.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	1 an
Agencement des constructions	10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 2 à 5 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Contributions volontaires :

les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché.

Par prudence les coûts minima ont été retenus.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

En revanche, la méthode de présentation des comptes annuels a été modifiée par rapport à l'exercice précédent, suite à l'application du règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Ainsi, les postes du bilan et du compte de résultat suivants ne peuvent être comparés d'un exercice à l'autre en raison de :

- Bilan : - les fonds propres
 - les fonds dédiés
- Compte de résultat : les subventions ont été ventilées entre contributions financières, concours publics et subventions
- Les reprises et les dotations des fonds dédiés font partie intégrante du résultat d'exploitation

Le changement de méthode de présentation entre l'année 2019 et l'année 2020, conformément à l'application du règlement ANC n°2018-06, est repris dans une annexe jointe afin d'isoler les impacts du passage du règlement CRCC n°99-01 au règlement ANC n°2018-06.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	447			447
Immobilisations corporelles	82 219	13 418		95 637
Immobilisations financières	1 253			1 253
TOTAL	83 918	13 418		97 337

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Autres immobilisations incorporelles	447			447
Installations techniques, matériel, outillages industriels	13 047	4 513		17 560
Installations générales, agencements divers	9 431	1 819		11 250
Matériel de bureau et informatique	22 621	2 818		25 439
SOUS TOTAL	45 099	9 150		54 249
TOTAL GENERAL	45 546	9 150		54 696

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances usagers	1 100	1 100	
Autres créances	113 606	113 606	
Charges constatées d'avance	1 484	1 484	
TOTAL	116 190	116 190	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Subventions/financements	87 093
Autres produits à recevoir	25 927
TOTAL	113 021

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	129 552		8 566		138 118
Réserves	20 986				20 986
Report à nouveau	-14 698				-14 698
Excédent ou déficit de l'exercice	8 567	-8 567		4 837	-4 837
Situation nette	144 406	-8 567	8 566	4 837	139 570
Subventions d'investissement	34 066			5 169	28 897
TOTAL	178 472	-8 567	8 566	10 006	168 467

Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture
Subvention DILCRAH	1 500,00	4 000,00	1 500,00	4 000,00
Subvention FDVA	2 500,00	4 000,00	2 500,00	4 000,00
Subvention Région Auvergne Rhône Alpes	3 116,00		3 116,00	
Villeurbanne Tournoi Fraternité		1 800,00		1 800,00
Métropole Tournoi Fraternité		2 500,00		2 500,00
TOTAL	7 116	12 300	7 116	12 300

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Fournisseurs	20 032	20 032		
Dettes fiscales et sociales	19 344	19 344		
Autres dettes	3 856	3 856		
TOTAL	43 232	43 232		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	14 193
Dettes fiscales et sociales	13 524
TOTAL	27 717

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions

Nom du subventionneur	Montant notifié N
Subvention DDSCS	29 000,00
Subvention PREF AURA FDVA	4 000,00
Subvention DILCRAH	4 000,00
Subvention DILCRAH	1 000,00
Subvention Région AURA	100 000,00
Subvention Ville de Lyon	10 000,00
Subvention Villeurbanne	1 800,00
Subvention Vaulx en Velin	15 000,00
Subvention Métropole Lyon	2 500,00
Subvention Métropole Lyon	20 000,00
Subvention Métropole Lyon	500,00
TOTAL	187 800,00

Concours publics

Nom du contributeur	Montant notifié N
Aide Fonjep	10 660,50
Aide services civiques	850,00
Aide contrat adulte relais	12 883,47
TOTAL	24 393,97

Contributions financières

Nom du contributeur	Montant notifié N
LICRA NATIONALE	10 000,00
TOTAL	10 000,00

Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	6 297
Sur opérations de gestion	1 128
Quote-part subventions investissement	5 169
Charges exceptionnelles	5 575
Sur opérations de gestion	5 575
Résultat exceptionnel	722

Contributions volontaires en nature*Bénévolat :*

Pour mener à bien ses missions, l'association s'est appuyée sur près de 48 bénévoles pour l'année écoulée. Les heures de bénévolat sont de 24 297 heures, obtenues par l'application d'un pourcentage de travail fourni par une personne sur un temps plein mensuel de 151.67 heures. Ces heures sont valorisées au tarif horaire de 26 € avec un taux de charges sociales de 45 %. La valeur des contributions des bénévoles s'élève ainsi à 915 997,00 €.

Opérations de mises à disposition gratuite de biens*Prestations en nature :*

L'association a bénéficié de l'impression gratuite de plaquettes pour un montant de 4 000 €.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des cadres dirigeants

La rémunération des trois hauts cadres dirigeants, membre du bureau, est nulle car il s'agit d'administrateurs bénévoles.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Non cadres	3
TOTAL	4

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2 400 € T.T.C.

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			0	
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	447	447	-	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	43 507	17 397	26 110	30 461
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 514	162	12 352	
Immobilisations corporelles en cours	39 617	36 690	2 927	6 659
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	153		153	153
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 100		1 100	1 100
Total I	97 338	54 696	42 642	38 373
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours			-	-
Créances	1 100		1 100	15 065
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	113 606		113 606	105 884
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	65 169		65 169	56 711
Charges constatées d'avance	1 484		1 484	2 675
Total II	181 359	-	181 359	180 335
Frais d'émission des emprunts (III)	X	X	X	X
Primes de remboursement des emprunts (IV)	X			
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	278 697	54 696	224 001	218 708

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2020		
PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	138 118	129 552
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	20 986	20 986
Autres		
Report à nouveau	- 14 698	- 14 698
Excédent ou déficit de l'exercice	- 4 837	8 567
Situation nette (sous total)	139 569	144 407
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	28 897	34 066
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	168 466	178 473
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	12 300	
Total II	12 300	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		7 116
- sur autres ressources		
Total III bis	X	7 116
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	20 032	12 770
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	19 344	16 135
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 856	4 213
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	43 232	33 118
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	223 998	218 707

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020		
	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
COMPTE DE RESULTAT		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	9 580	
Ventes de biens et services		451
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	12 417	30 614
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	212 194	
Subventions		231 751
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	14 026	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	10 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	7 116	30 946
Autres produits		
Cotisations		9 915
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	355	34 256
Total I	265 688	337 933
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	63 220	129 636
Aides financières	3 383	5 808
Impôts, taxes et versements assimilés	775	696
Salaires et traitements	127 177	129 455
Charges sociales	52 065	56 933
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 150	10 084
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	12 300	7 116
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	3 493	4 215
Total II	271 563	343 943
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	5 875	6 010
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	317	412
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	317	412
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	1	13
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	1	13
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	316	399
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 128	9 100
Sur opérations en capital	5 169	5 169
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	6 297	14 269
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	5 575	90
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	722	14 179
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	272 302	352 614
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	277 139	344 046
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	4 837	8 568
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	4 000	14 321
Bénévolat	915 997	1 031 585
TOTAL	919 997	1 045 906
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	4 000	14 321
Prestations en nature	915 997	1 031 585
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	919 997	1 045 906